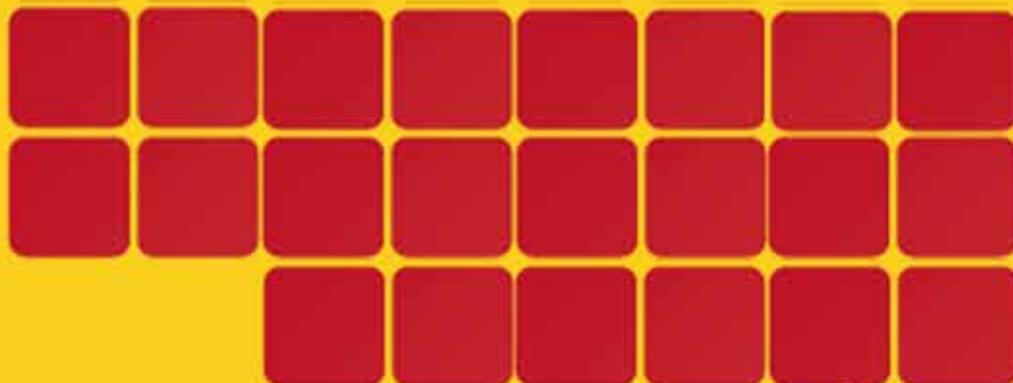




Renforcement de la confiance à l'OSCE

Sport et esprit de coopération

Paroles : écouter les cris du monde



**Intégration des Roms :
il est temps d'agir**

Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié sur papier en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Ursula Froese

Maquettiste : Nona Reuter

Impression : Ferdinand Berger & Söhne GmbH

Veillez envoyer vos commentaires et contributions à :

oscemagazine@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél. : (+43-1) 514 36-6267

Télécopieur : (+43-1) 514 36-6105

Présidence de l'OSCE en 2012 : Irlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent (Vienne)

Forum pour la coopération en matière de sécurité (Vienne)

Secrétariat (Vienne)

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (Vienne)

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (Varsovie)

Haut Commissaire pour les minorités nationales (La Haye)

Assemblée parlementaire de l'OSCE (Copenhague)

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Bureau l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Mission de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de l'OSCE à Skopje

Dans ce numéro

3 Le renforcement de la confiance à l'OSCE
Claus Neukirch

6 PAROLES
Ambassadrice Geneviève Renaux : écouter les cris du monde

DOSSIER : INTÉGRATION DES ROMS – IL EST TEMPS D'AGIR

7 Les Roms et les Sintis sont la cible d'attaques
Andrzej Mirga

8 Améliorer concrètement la situation
Rasmus Barndorff

9 Sortir du cercle vicieux : un nouveau projet OSCE-UE cherche à multiplier les solutions pour l'intégration des Roms

11 Les sujets d'une étude devraient être des partenaires : entretien avec Angela Kóczé

13 L'intégration des Roms en Serbie
Obrad Grković

14 Activités éducatives à Roma Mahalla, au Kosovo
Edita Buçaj

SPORT ET ESPRIT DE COOPÉRATION

15 Vaincre le racisme et l'intolérance dans le sport
Larry Olomofe

16 Les enfants, le ghetto et la magie du sport
Valeriu Nicolae

17 Euro 2012 : Carton rouge pour la traite des êtres humains en Ukraine

18 Mini-jeux paralympiques au Kosovo
Hasan Sopa

20 L'OSCE et la trêve olympique

21 Les interprètes de conférence aiment les orateurs qui fournissent à l'avance le texte de leurs déclarations
Javier del Pino

23 Nominations

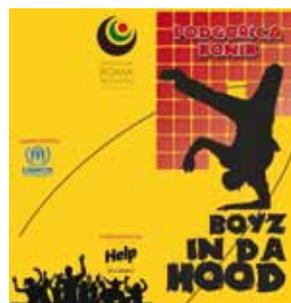


Photo de couverture : le groupe de rap et de break dance Boyz in da Hood, qui a été fondé par deux musiciens du camp de réfugiés de Konik situé à proximité de Podgorica, au Monténégro, a été reconnu comme une meilleure pratique dans le cadre du projet de l'OSCE et de l'UE sur les meilleures pratiques en matière d'intégration des Roms lancé en juin de cette année. (HELP - Hilfe zur Selbsthilfe e.V.)



L'Initiative de l'OSCE pour la sécurité publique (ISP) s'emploie à renforcer la confiance entre la police et les communautés au Kirghizistan. Ici, des membres de l'ISP et des policiers vont à la rencontre de la population locale à Isfana, mars 2012. (OSCE/Éric Gourlan)

Le renforcement de la confiance à l'OSCE

Claus Neukirch

Le renforcement de la confiance est au cœur de ce que fait l'OSCE. L'expression a été utilisée pour la première fois durant la guerre froide pour désigner les mesures prises en vue de réduire la crainte d'une attaque entre l'Est et l'Ouest. Quelques-unes de ces premières mesures de renforcement de la confiance figurent dans l'Acte final de Helsinki, qui a été approuvé en 1975 par les 35 pays participant à la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (la CSCE, ancêtre de l'OSCE). Elles constituent toujours la base des arrangements actuels visant à assurer la transparence et à renforcer la confiance entre les États participants. En outre, depuis le début des années 1990, l'OSCE a élaboré des mesures destinées à accroître la confiance entre les différentes communautés à l'intérieur des États participants.

Aux débuts de la CSCE, le renforcement de la confiance était axé essentiellement sur la sécurité dure. Les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) convenues dans l'Acte final de Helsinki et lors des réunions tenues par la suite à Stockholm et Vienne traitaient de questions militaires telles que les échanges de données, la notification préalable de mouvements ou d'exercices militaires et les limites au déploiement de troupes et d'armements dans une région donnée.

Mais les mesures non militaires de renforcement de la confiance font également partie de l'OSCE depuis le début. Souvent appelées

« mesures de confiance » (MDC), par opposition aux MDCS traditionnelles, elles visent à faire évoluer les perceptions et à (r)établir des relations entre adversaires. L'Acte final de Helsinki contient des dispositions relatives à la coopération dans les domaines de l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement « en tant que moyen de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde entier ». En fait, tout le processus des négociations ayant abouti à l'Acte final de Helsinki a constitué un exercice sans précédent de renforcement de la confiance entre les deux camps de la guerre froide. Au fil des années, les MDC ont été utilisées davantage, mais pas exclusivement, dans le contexte des conflits intra-étatiques, notamment en Europe du Sud-Est, dans le Caucase du Sud, en Moldavie et au Kirghizistan.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE BONNE MDC ?

Les MDC peuvent prendre de nombreuses formes différentes, en fonction du stade du cycle du conflit auxquelles elles sont utilisées, de l'intensité du conflit entre les deux parties et de leur application dans des conflits intra-étatiques ou interétatiques. Elles peuvent être instaurées par les élites, du haut vers le bas, comme dans le cas du processus actuel de MDC en Moldavie ou, à partir de la base, par les

communautés concernées, comme dans le cas des réseaux multiethniques de médiation ou des projets de gestion des ressources transfrontières en eau auxquels l'OSCE apporte son soutien au Kirghizistan. Elles peuvent procéder de mesures unilatérales de bonne volonté, comme la gémflexion esquissée spontanément par le chancelier allemand Willy Brandt à Varsovie en 1970 devant un monument aux victimes du soulèvement du ghetto de Varsovie durant l'ère nazie, ou prendre la forme d'un accord international, comme le Traité sur le régime « Ciel ouvert ». Ce qui importe c'est qu'elles prennent racine à tous les niveaux dans les deux communautés concernées. Le processus de paix en Irlande du Nord, dans le cadre duquel les mouvements en faveur de la paix émanant de l'intérieur des sociétés touchées ont été complétés par le rôle de direction fort joué par l'élite politique, en est un bon exemple.

Les MDC, de par leur nature même, sont incrémentielles. Pour changer les choses, elles doivent s'inscrire dans la durée. Une fois que des sentiments de crainte ou de haine se sont installés entre des parties en conflit, des mesures ponctuelles ou des projets de courte durée n'auront guère d'effet. La meilleure façon de rétablir la confiance consiste à combiner plusieurs MDC destinées à des couches différentes de la société dans un processus cumulatif. La réciprocité et l'appropriation locale sont des éléments essentiels. Les MDC doivent également être cohérentes : des actions et des signaux contradictoires pourraient avoir pour effet de détruire plutôt que de renforcer la confiance. En Moldavie, une initiative prise en 2007 par le Président d'alors, M. Voronine, consistant à créer des groupes de travail sur les MDC, a été neutralisée peu de temps plus tard par l'annonce, faite par un fonctionnaire gouvernemental, que les autorités moldaves prendraient des mesures répressives à l'égard des conducteurs de véhicules munis de plaques d'immatriculation transnistriennes circulant sur le territoire contrôlé par Chisinau. Après ce démarrage laborieux, les deux parties ont adopté progressivement des politiques plus cohérentes et, cinq ans plus tard, le processus de MDC en Moldavie est en bonne voie.

CE QUE LES MDC NE PERMETTENT PAS

Les MDC, ne peuvent pas, en elles-mêmes, résoudre un conflit, ni éliminer les causes sociales et économiques profondes. Elles ne modifieront pas l'équilibre ou le déséquilibre existant des pouvoirs et il est improbable qu'elles influent sur les intérêts fondamentaux des acteurs d'un conflit.

La mise en chantier de MDC dépend de la volonté politique et des ressources financières et humaines des parties, ainsi que de l'état d'esprit dans lequel se trouvent ces dernières.

Et même une fois que ces MDC ont été mises en chantier, les obstacles potentiels sont nombreux. Des opposants peuvent tenter de faire avorter un processus qu'ils n'apprécient guère ou qu'ils considèrent comme une menace pour leurs intérêts. Des dispositions juridiques ou des changements apportés à ces dernières peuvent empêcher l'adoption de solutions créatives. Des changements d'orientation, déclenchés éventuellement par des questions sans lien direct avec le conflit, peuvent également créer des obstacles.

Les MDC sont difficiles à incorporer dans des environnements dans lesquels l'état de droit et l'administration de la justice sont déficients, les violations des droits de l'homme sont monnaie courante, en particulier si elles sont perçues comme visant essentiellement un groupe, et le système judiciaire est perçu par des segments de la population comme un système dans lequel ils ne peuvent espérer que justice soit faite. Il est peu probable que des personnes participent à des MDC si elles estiment qu'elles risquent d'être arrêtées ou emprisonnées.

QUELQUES SUCCÈS À L'ACTIF DE L'OSCE

En dépit de ces écueils, l'OSCE a réussi, par l'intermédiaire de ses diverses opérations de terrain et institutions, à mettre en œuvre un nombre assez important de MDC dans tout son espace et dans les trois dimensions de la sécurité. En voici quelques exemples :

- Au Kirghizistan, l'Initiative pour la sécurité publique a contribué à des initiatives de partenariat entre la police et le public visant à

Confidence is best built by combining several CBMs reaching out to different layers of society in a cumulative process.



rétablir le dialogue entre la police et les communautés locales ainsi qu'entre les communautés de Kirghizes de souche et d'Ouzbeks de souche. Dans le cadre d'un projet distinct, le Bureau extérieur d'Och, qui relève du Centre de l'OSCE à Bichkek, a lancé un projet pilote d'équipes de médiateurs multiethniques assurant des fonctions d'alerte précoce et de prévention des conflits par la médiation en cas de conflit latent ou aigu entre les communautés de Kirghizes de souche et d'Ouzbeks de souche.

- Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, les observateurs chargés du renforcement de la confiance détachés auprès de la mission de l'OSCE dans ce pays et le programme de réforme de la police mené par la Mission ont été pour beaucoup dans l'instauration de la confiance réciproque nécessaire au redéploiement de forces de police dans les quartiers albanais à la suite du conflit violent qui a éclaté entre des combattants albanais de souche et les forces de sécurité de l'État en 2001.
- Dans le sud de la Serbie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, le HautCommissaire pour les minorités nationales, en coopération avec les missions de terrain de l'OSCE dans les deux pays, a contribué à renforcer la confiance entre les représentants de la majorité et des minorités en s'employant à promouvoir plusieurs programmes d'éducation multiethnique au cours de la dernière décennie.
- À la suite du consensus intervenu dans le cadre des discussions internationales de Genève en 2010, l'OSCE a commencé à mettre en œuvre les projets d'aménagement hydraulique financés par l'UE dans les zones touchées par le conflit d'août 2008 en Géorgie. Ces projets visent à faciliter l'accès à l'eau des deux côtés de la ligne de démarcation. Ils aident également à promouvoir le dialogue et la coopération entre ces derniers sur des questions pratiques, ce qui est essentiel pour la stabilité à long terme dans la région.
- En Moldavie, la Mission de l'OSCE a joué un rôle important dans la promotion et le soutien des travaux des groupes conjoints sur les MDC auxquels participent des représentants moldaves et leurs

homologues transnistriens. Parallèlement, la Mission a établi des contacts avec des journalistes, des représentants de la société civile et des habitants des deux rives en apportant son concours à des concerts communs, à des écoles d'été, à des activités sportives et à des projets réunissant des journalistes des deux rives du Dniestr/Nistru.

- En Asie centrale, les opérations de terrain et le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales se sont employés à promouvoir la confiance à l'échelon local et régional au travers d'initiatives de gestion des ressources hydriques transfrontières, telles que la commission de l'eau des rivières Tchou et Talas à laquelle participent le Kazakhstan et le Kirghizistan.
- Dans le Caucase du Sud, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales s'est employé à promouvoir la confiance dans le cadre de projets communs portant sur la lutte contre les incendies de forêts auxquels ont participé notamment des pompiers de Russie, de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan. Certaines de ces MDC ont été plus efficaces que d'autres. Mais chacune d'entre elles a aidé à surmonter des désaccords, à ouvrir des voies de communication et à accroître la confiance entre les parties – des mesures qui sont toutes indispensables pour instaurer une paix durable.

Claus Neukirch est le Directeur adjoint du Service des opérations au Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE. Le guide de l'OSCE intitulé « OSCE Guide on Non-military Confidence Building Measures (CBMs) », qui a été publié cette année, est disponible à l'adresse : <http://www.osce.org/cpc/91082>

La meilleure façon de rétablir la confiance consiste à combiner plusieurs MDC destinées à des couches différentes de la société dans un processus cumulatif.



Le processus des MDC en Moldavie couvre une vaste gamme de questions, allant de l'amélioration des liaisons ferroviaires et des télécommunications à un meilleur accès aux soins de santé pour les résidents de Transnistrie en passant par les échanges d'informations entre services de police, et fait intervenir des responsables et des agents économiques des deux parties. En outre, la Mission de l'OSCE en Moldavie favorise les contacts au niveau local entre les populations des deux rives en organisant des activités culturelles, des écoles d'été, des ateliers et des projets conjoints dans le domaine des médias.

Photo à gauche : le Premier Ministre moldave, Vladimir Filat (à gauche), et le dirigeant transnistrien, Yevgeny Shevchuk, s'entretiennent en marge d'une conférence de l'OSCE tenue dans la ville allemande de Rottach-Engern, le 20 juin 2012.

Photo au centre : des musiciens des deux rives du Dniestr/Nistru se sont produits ensemble lors de concerts à Pervomaisk et Chisinau, les 17 et 20 mai 2011, dans le cadre d'une série de manifestations culturelles organisées par la Mission de l'OSCE en Moldavie pour renforcer la confiance de l'autre côté du Dniestr/Nistru.

Photo à droite : chef de train à la gare ferroviaire de Chisinau. Le transport de passagers entre Chisinau et Odessa en passant par la Transnistrie a été rétabli en octobre 2010.

(Photos : OSCE/Igor Schimbător)

Paroles

Ambassadrice Geneviève Renaux (Belgique)

Écouter les cris du monde

Un jour, quelqu'un a demandé à un sage comment faire pour promouvoir la paix sur notre belle planète. Celui-ci a répondu « il faut prendre le temps d'écouter les cris du monde ».

Prendre le temps d'écouter les cris émanant de la région de l'OSCE, et de ses pays avoisinants, c'est justement l'une des qualités premières de notre organisation. Nous prenons le temps, chaque semaine, au Conseil permanent, de faire valoir nos vues sur toutes nos préoccupations sécuritaires, et d'écouter les réactions que chacun d'entre nous souhaite y apporter. La régularité de ce dialogue politique, et les nombreuses autres réunions plus spécifiques, où nous échangeons aussi nos bonnes pratiques et nos expériences dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE dans les trois dimensions contribuent à alimenter une transparence dans nos relations politiques, qui elle-même contribue à l'établissement d'une confiance réciproque.

Certains pourront penser que prendre ainsi le temps d'écouter les cris du monde est un luxe, surtout en période de crise financière. C'est oublier que c'est justement le fait de ne pas toujours avoir pris le temps d'écouter les cris du monde, qui a pu amener certains à prendre des décisions qui s'avèrent aujourd'hui avoir été précipitées, et surtout, pas

toujours adaptées aux multiples transitions en cours.

Disponibilité d'écoute, développement de la transparence et création de la confiance, sont trois concepts-clefs de l'OSCE.

Mais ils correspondent aussi à trois critères de base pour toute relation humaine constructive. Et c'est là aussi une des forces de l'OSCE : être parvenue à transférer aux relations entre États, et à la coopération multilatérale, les recettes promouvant le succès dans les relations entre êtres humains. C'est aussi cela qui contribue encore aujourd'hui à assurer une transition pacifique de l'esprit de la guerre froide vers l'esprit d'un monde de plus en plus globalisé. Un nouveau monde où la diversité sera la règle, et où notre disponibilité d'écoute sera cruciale pour prévenir les conflits potentiels. C'est aussi pour cela que nos partenaires de coopération expriment un intérêt croissant pour ces mesures de confiance, comme cela a été démontré par l'adoption à la mi-juin à Kaboul de sept mesures de confiance dans le cadre du processus d'Istanbul promouvant la coopération régionale de l'Afghanistan. Cela montre aussi que le choix des mesures de confiance peut être différent, quatre des sept mesures concernant la deuxième dimension, économique-environnementale. Sera également cruciale à cet égard notre volonté de respecter l'autre, homme ou femme, et de le ou de la traiter comme l'on se traite soi-même, sur un pied d'égalité.

J'émet donc le souhait que l'esprit de l'OSCE fleurisse dans ses États participants et au-delà, et parmi ses populations, de toutes origines confondues. Afin qu'à l'avenir, les générations futures puissent, plus souvent que nous, mais comme nous avons malgré tout pu le faire de temps en temps pendant le processus de Corfou, la préparation du Sommet d'Astana, le dialogue de V à V, et sur notre route vers Dublin, écouter, mais aussi entendre, les rires, et les fous rires du monde.

L'Ambassadrice Geneviève Renaux était Représentante permanente de la Belgique auprès de l'OSCE de juillet 2008 à juillet 2012. Elle est actuellement à la tête de la Direction Nations Unies au Ministère belge des affaires étrangères.



René Magritte, *La chambre d'écoute*, 1958
© Photothèque R. Magritte - ADAGP, Paris 2012



Un jeune Rom à Hejoszalonta, dans le nord-est de la Hongrie, observe des membres de la police hongroise lors d'une manifestation anti-Roms organisée par le parti d'extrême-droite Jobbik, le 2 avril 2011.

Les Roms et les Sintis sont la cible d'attaques

Andrzej Mirga

La décennie écoulée a été une période d'espoirs croissants pour les Roms et les Sintis. Ce fut une période prolifique en termes d'initiatives et de programmes, notamment le Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE, adopté par l'Organisation en 2003, et des fonds importants ont été consacrés à l'amélioration de leur situation sociale et économique. Mais cela ne s'est pas suffisamment traduit par des résultats tangibles et des changements durables pour cette communauté.

En fait, il y a eu, dans plusieurs pays, une augmentation alarmante et dangereuse de la violence à l'égard des Roms et des Sintis, qui a conduit les organisations internationales à engager les gouvernements à intensifier leurs efforts pour promouvoir leur intégration sociale.

À l'issue de près de deux décennies d'efforts déployés indépendamment ou en coopération avec d'autres organisations internationales, le Point de contact pour les questions concernant les Roms et les Sintis au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE est arrivé à une conclusion simple et inquiétante : il est très difficile de persuader les parties prenantes de passer de la parole aux actes.

Ces dernières années ont été particulièrement préoccupantes. Il n'est fait qu'étonnamment peu de cas de la manière dont la crise économique et financière exacerbe la situation difficile des Roms et des Sintis.

Certains des problèmes sont profondément enracinés. Il n'y a pas de solutions à court terme au faible niveau d'éducation et au taux de chômage anormalement élevé parmi les Roms et les Sintis ou à la discrimination dont ils sont régulièrement victimes dans tous les domaines de la vie courante.

Mais d'autres problèmes, déclenchés manifestement par la hausse des tensions sociales qu'engendre la persistance des difficultés économiques, sont nouveaux. La violence ne se limite plus à des poussées spontanées de tensions communautaires. Elle est intentionnelle, planifiée pour faire peur aux résidents roms ou pour « rendre la justice ».

Les manifestations ou les marches organisées contre les Roms et les Sintis attirent un nombre considérable de spectateurs ou de sympathisants, aussi bien en milieu rural qu'urbain. À Devecser, un village de Hongrie occidentale, par exemple, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées en août pour une manifestation anti-Roms organisée par le parti politique d'extrême-droite Jobbik et des groupes d'autodéfense d'extrême-droite. L'idéologie anti-Roms est propagée délibérément par les groupes populistes néonazis qui cherchent à gagner de l'influence.

On a assisté à une augmentation du nombre des attaques motivées par la haine contre les membres des communautés rom et sinti, certaines ayant même provoqué mort d'homme. Pour n'en citer que deux exemples récents, en juin, un policier à Hurbanova, en Slovaquie, qui n'était pas en service, a fait feu sur trois Roms et les a tués ; en juin également, un Rom a perdu la vie à Sandanski, en Bulgarie, à la suite de l'explosion d'une bombe devant le siège d'un parti politique rom. La violence n'est pas limitée aux pays d'Europe orientale : les tensions à propos des migrants roms ont continué d'être à l'origine d'attaques en France et en Italie cette année.

Il est déconcertant que la rhétorique anti-Roms soit devenue une caractéristique du discours politique dans plusieurs États participants de l'OSCE, tant aux niveaux national que local. Lorsque certaines autorités d'État traitent la question de la migration des Roms et des Sintis comme une question de sécurité publique, lorsque des efforts sont déployés pour sanctionner pénalement la mendicité ou la désigner comme une caractéristique culturelle des Roms, cela encourage la recherche d'un bouc émissaire, ce qui, dans des cas extrêmes, peut conduire à une hostilité et une violence ouvertes. Si l'OSCE et d'autres organisations internationales ont dans le passé concentré leurs activités sur les nouvelles démocraties en crise ou dans des situations post-crise, il est désormais nécessaire d'élargir le champ de ces activités aux démocraties bien établies.

La lutte contre les crimes de haine à l'égard des Roms et des Sintis

devrait se poursuivre jusqu'à ce qu'un remède soit trouvé au malaise économique qui sévit dans l'ensemble de la région de l'OSCE.

L'Union européenne (UE) a pris ces dernières années des mesures importantes pour améliorer la situation des Roms et des Sintis. Elle a créé une plateforme pour l'intégration des Roms, qui sert de lieu de débats et d'échange de bonnes pratiques, tenu deux sommets européens sur les Roms (à Bruxelles en 2008 et à Cordoue en 2010), créé un groupe de travail sur les Roms à la Commission européenne et adopté plusieurs résolutions du Parlement européen et décisions du Conseil européen sur les Roms. Dans sa communication la plus récente relative aux stratégies nationales d'intégration des Roms datant de mai 2012, la Commission européenne a appelé l'attention sur la nécessité de « redoubler d'efforts (...), d'adopter des mesures plus concrètes, de définir des objectifs clairs correspondant à des résultats mesurables, de fixer clairement un financement au niveau national et d'adopter un système national solide de suivi et d'évaluation. »

Mais cela intervient à un moment où les gouvernements sont confrontés à de difficiles obligations de réduire la dette souveraine, de limiter les dépenses publiques et d'exécuter des programmes d'austérité. Il faut s'attendre à ce que les milieux dirigeants, contraints de procéder à des coupes budgétaires, seront lents à réagir ou même tentés de mettre fin à des politiques d'assistance sociale en vigueur.

À court et à long termes, on peut donc craindre que les violations des droits de l'homme à l'encontre des Roms et des Sintis continueront de se multiplier. Assurer la mise en œuvre efficace des engagements relatifs à l'intégration des Roms demeurera un défi important.

Andrzej Mirga est Conseiller principal auprès du Point de contact de l'OSCE/BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis.

Améliorer concrètement la situation

Rasmus Barndorff

Les conditions de vie des Roms dans l'espace de l'OSCE ne peuvent être améliorées que si les conditions socio-économiques et les problèmes de discrimination sont traités de front. Il est tout simplement impossible de dissocier ces questions. Telle a été l'une des conclusions d'un symposium intitulé « Améliorer concrètement la situation des Roms » que la présidence danoise de l'UE, la délégation de l'UE auprès de l'OSCE et l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'UE ont organisé à l'OSCE/Hofburg à Vienne le 22 juin 2012. Les délégations gouvernementales, les organisations internationales et les ONG participantes ont souligné qu'il était urgent de mettre effectivement en œuvre des plans d'action pour l'intégration des Roms et de ne pas se contenter d'en débattre.

Le Directeur de la FRA, Morten Kjaerum, a présenté une étude sans précédent menée cette année dans 11 États membres de l'UE, laquelle dresse un constat alarmant. Dans certains pays, plus de 50 % des Roms vivent dans des ménages où quelqu'un est allé se coucher le ventre vide au moins une fois au cours du mois étudié. Quatre-vingt pour cent, voire davantage appartiennent à des familles menacées par la pauvreté. « Quel que soit l'endroit, les Roms vivent plus mal que leurs voisins non roms », a déclaré Morten Kjaerum.

« L'OSCE est la seule institution qui puisse se saisir pleinement de la question et traiter les sujets nécessaires », a déclaré Željko Jovanović, Directeur du programme « Roma Initiatives » des fondations Open Society. « Les déclarations hostiles aux Roms ne sont pas une exclusivité de l'extrême-droite sur l'échiquier politique, mais se font aussi entendre dans les organes de décision. C'est pourquoi de nombreux gouvernements ont été incapables de prendre les mesures voulues. L'OSCE devrait envisager les messages électoraux négatifs comme un facteur d'hostilité à l'égard des Roms », a-t-il dit.

« Il est important de mettre à profit la riche expérience déjà acquise et de veiller à ce que cette question reste en tête de la liste des priorités, y compris à l'OSCE », a conclu l'Ambassadeur du Danemark auprès de l'OSCE, Torben Brylle.

Rasmus Barndorff est attaché politique à la Représentation permanente du Danemark à Vienne. L'étude de la FRA sur la situation des Roms dans 11 États membres de l'UE peut être consultée à l'adresse http://fra.europa.eu/fraWebsite/attachments/FRA-2012-Roma-at-a-glance_EN.pdf

Le Plan d'action de l'OSCE concernant les Roms et les Sintis

Le Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE, qui a été approuvé par les États participants en 2003, contient des recommandations spécifiques, basées sur la Convention internationale relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, à l'intention des États participants et des institutions de l'OSCE, portant sur les aspects suivants :

- lutte contre le racisme et la discrimination, y compris en ce qui concerne la législation et les services chargés de l'application de la loi, la police et les médias ;
- traitement des questions socio-économiques, y compris les conditions de logement et de vie, le chômage et les problèmes économiques, ainsi que les soins de santé ;
- amélioration de l'accès à l'éducation ;
- renforcement de la participation à la vie publique et politique ;
- respect des droits des Roms et des Sintis dans les situations de crise et d'après-crise.

Un rapport de situation sur la mise en œuvre du Plan d'action par les États participants a été publié par l'OSCE/BIDDH en 2008. Un deuxième rapport de situation est prévu l'année prochaine, à l'occasion du dixième anniversaire du Plan d'action.

Le lecteur trouvera davantage d'informations relatives au Point de contact pour les questions concernant les Roms et les Sintis ainsi que des liens vers le Plan d'action et des publications pertinentes à l'adresse suivante : <http://www.osce.org/odhr/roma>

Sortir du cercle vicieux

Un nouveau projet OSCE-UE cherche à multiplier les solutions pour l'intégration des Roms

Le camp de réfugiés de Konik, à la périphérie de la capitale du Monténégro, Podgorica, abrite plus de 2 000 Roms qui ont fui le Kosovo après le conflit de 1999. Certains, comme Redzep Beganaj et sa famille, ont d'abord trouvé refuge en Allemagne avant d'être rapatriés. Redzep, qui a grandi et a été scolarisé en Allemagne, s'est retrouvé doublement exclu à son arrivée à Konik : par de nombreux Monténégrins parce qu'il était Rom et par les Roms parce que sa langue principale était l'allemand. Sa chance a été la musique. Il aimait le rap et a commencé à composer des chansons sur la vie dans le ghetto. Il a créé avec un autre jeune musicien hip hop, Rom venu d'Allemagne lui aussi, un groupe qu'ils ont appelé Boyz in da Hood en hommage au film culte américain de 1991 qui dépeignait la vie dans les quartiers pauvres du sud de Los Angeles, en Californie.

Ils ont fait quelques enregistrements et de jeunes garçons ont commencé à venir danser et chanter avec eux. Une ONG allemande, HELP, les a soutenus financièrement pour qu'ils organisent des ateliers et donnent des cours de danse dans le camp. Un groupe de filles, dont les plus âgées ont 15 ans, a également été mis sur pied, ce qui est déjà en soi un petit miracle dans un milieu où le mariage forcé à un âge très précoce est encore une pratique courante.

Le fait que les filles du camp de Roms et celles de la localité non rom de Vrela Ribnicka assistent ensemble à ces cours de danse est une chose que l'on n'aurait jamais crue possible à Konik. Auparavant, les membres des deux communautés n'avaient aucun contact ; au mieux, ils s'ignoraient. Désormais, les parents raccompagnent à tour de rôle les filles à leur domicile après les cours de danse.

Cette histoire est d'autant plus remarquable qu'elle intervient à un moment où les perspectives d'intégration des Roms ne sont pas favorables. Bien que la Décennie de l'intégration des Roms (2005–2015) soit plus qu'à moitié écoulée, un grand nombre des programmes qui ont été adoptés par les États participants de l'OSCE et l'Union européenne n'ont pas donné les résultats escomptés.

Ce constat a été à l'origine du lancement, en juillet de cette année, d'un ambitieux projet régional conjoint OSCE-UE pour les Balkans occidentaux, dont le budget s'élève à 3,3 millions d'euros. Ce projet, intitulé « Meilleures pratiques pour



l'intégration des Roms », part du principe qu'il existe des solutions innovantes pour l'intégration des Roms en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Kosovo*, dans l'ex République yougoslave de Macédoine, au Monténégro et en Serbie, et a pour but de recenser ces solutions et de promouvoir leur diffusion. Financé par l'Union européenne (90 %) et l'OSCE (10 %), il est mis en œuvre par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, qui peut mettre à profit l'expérience acquise et les contacts noués dans le cadre des opérations de terrain que l'OSCE mène de longue date dans chacun de ces pays.

Par exemple, la Mission de l'OSCE en Serbie a aidé au cours des quatre dernières années ce pays à

* Dans le présent texte, toute référence au territoire, aux institutions ou à la population du Kosovo doit être interprétée de façon pleinement conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

recourir à des médiateurs de santé afin d'aider les Roms à surmonter les obstacles auxquels ils se heurtent pour accéder aux soins de santé. Dans le cadre du projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration, une initiative similaire a été lancée en Croatie. À l'hôpital du comté de Medjimurje, deux jeunes employées roms sont chargées d'aider les membres de la communauté rom à obtenir des documents personnels et une couverture maladie, de les aiguiller vers les services médicaux et sociaux et de fournir des informations sur les questions de santé.

L'éducation est un autre domaine dans lequel les missions de l'OSCE ont acquis de l'expérience, par exemple en apportant un soutien à des auxiliaires pédagogiques en Serbie et au Kosovo. La discrimination dans les écoles est un problème majeur auquel il n'est pas facile d'apporter des solutions. Les brimades sont l'une des principales raisons pour lesquelles les enfants roms cessent de venir en classe. Peu de temps avant la rentrée scolaire de cet automne, 26 instituteurs qui enseignent dans des écoles comptant de nombreux élèves roms se sont réunis à Tirana (Albanie) dans le cadre du projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration pour suivre un cours de formation à différentes méthodes de lutte contre la discrimination. La formatrice, Ruth Friedman, a insisté sur l'idée que, malgré leurs différences apparentes, tous les peuples appartiennent à la même humanité. Une attention particulière a été accordée à l'attitude à adopter vis-à-vis des parents car ce sont très souvent eux qui transmettent les préjugés discriminatoires à leurs enfants.

La précarité des campements est souvent un obstacle majeur à l'intégration des Roms. Dans la plupart des pays des Balkans occidentaux, il faut obligatoirement avoir un domicile légal pour accéder à l'état civil, à l'éducation et aux autres services publics. Des experts et des représentants de plus de 20 municipalités participant au projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration se sont réunis Zagreb (Croatie) les 12 et 13 septembre pour une table ronde régionale sur la légalisation des campements, les politiques de logement social, la construction de logements et l'amélioration des campements. Les débats ont porté sur la façon dont les municipalités pourraient aider les Roms à surmonter les obstacles à la légalisation, par exemple en modifiant l'affectation des terrains, en abaissant les frais de dossier, en désignant des coordonnateurs municipaux roms, en cédant gratuitement des terrains ou en investissant dans l'amélioration des infrastructures. Les participants ont visité la ville voisine de Sisak, où le campement de Capraske Poljane, qui abrite 150 familles roms, a pu être légalisé, la ville ayant décidé d'abord d'acheter les terrains à l'entreprise publique croate d'exploitation forestière, puis de les reclasser en terrains résidentiels, ce qui lui a permis d'assurer l'approvisionnement en eau et en électricité et la collecte des ordures ménagères.

Parfois, les campements sont dans un état de délabrement tel qu'ils ne peuvent pas être réhabilités. Il est alors important que les Roms aient accès à des logements sociaux. L'une des premières manifestations qui ont eu lieu dans le cadre du projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration a été une table ronde organisée à Podgorica sur la législation en matière de logement social actuellement en cours d'élaboration au Monténégro. Le fait qu'un incendie avait éclaté dans le camp de Konik quelques jours avant la table ronde a conféré à celle-ci un caractère d'urgence particulier. Cet incendie a détruit la plupart des baraquements du camp et la population a dû s'abriter dans des tentes. (Depuis, le Ministère du travail et de la politique sociale du Monténégro a consacré plus d'un million d'euros à l'achat des conteneurs qui serviront de logements temporaires). L'importance de mentionner dans le projet de loi que les Roms étaient un groupe vulnérable qu'il pouvait être nécessaire de loger a été un l'un des principaux sujets de discussion.

Pour avoir accès aux services publics, il est encore plus important de posséder des documents officiels personnels que de pouvoir justifier d'un domicile légal. Or, de nombreux Roms en sont dépourvus. Les documents personnels sont le sujet de deux projets de recherche financés dans le cadre du projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration et exécutés par des chercheurs roms. Le premier consiste en une enquête réalisée auprès de quelque 150 jeunes âgés de 14 à 30 ans dans la communauté de Veliki Rit à Novi Sad (Serbie). Le second, qui porte sur les communautés roms de l'ex-République yougoslave de Macédoine, a pour objet de déterminer dans quelle mesure celles-ci ont accès à ces documents et ont conscience qu'ils sont nécessaires et d'évaluer l'efficacité des programmes d'aide aux personnes non enregistrées.

Pour de nombreux Roms originaires du Kosovo qui vivent maintenant dans le camp de Konik, l'absence de documents personnels est un obstacle majeur pour commencer une nouvelle vie au Monténégro. La Mission de l'OSCE au Monténégro, en collaboration avec le HCR et les autorités monténégrines, a organisé à plusieurs reprises cette année des voyages en bus au Kosovo pour permettre aux personnes déplacées d'obtenir les documents nécessaires à la régularisation de leur séjour, le plus récent ayant eu lieu le 20 juin. Les autorités monténégrines ont donné aux personnes déplacées jusqu'à la fin de 2012 pour demander le statut d'étranger résident permanent ou temporaire.

Les groupes de danse de Konik sont toujours en pleine activité et il est prévu qu'ils se produisent à l'occasion de la Journée des droits de l'homme en décembre. Il a été reconnu dans le cadre du projet relatif aux meilleures pratiques d'intégration qu'ils représentaient un exemple en matière d'intégration des Roms. Il est important de soutenir ces enfants, notamment parce que, pendant le peu de temps qu'ils y consacrent, la danse peut estomper leurs problèmes et leur faire vivre le genre de liberté que le projet a pour objectif final de garantir à tous les Roms : la liberté de poursuivre un but dans des conditions qui leur donnent une chance équitable et d'exceller dans une activité qu'ils aiment, en tant que membres à part entière de la société.

Cet article a été rédigé à partir d'informations fournies par Judith Kiers, administratrice, Milena Isaković, coordonnatrice régionale, et Nedjeljka Sindik, Aleksandar Lazovski, Mirjeta Ramizi et Jasmina Viteskić, administrateurs nationaux du projet relatif aux meilleures pratiques pour l'intégration des Roms au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.



Angela Kóczé prenant la parole à la table ronde de l’OSCE sur le thème « Les femmes en tant qu’actrices du changement » sous le regard d’Andrzej Mirga, Conseiller principal de l’OSCE/BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis, Vienne, 7 septembre 2012. (OSCE/Ursula Froese)

ENTRETIEN AVEC ANGELA KÓCZÉ

Les sujets d’une étude devraient être des partenaires

Angela Kóczé est une sociologue et militante rom hongroise. Actuellement chargée de recherche à l’Académie hongroise des sciences, elle a été responsable de l’élaboration des politiques relatives aux Roms et à l’égalité des sexes au sein du Gouvernement hongrois, directrice fondatrice du Bureau européen d’information sur les Roms, à Bruxelles, et directrice du programme d’éducation aux droits de l’homme au Centre européen pour les droits des Roms, à Budapest. Elle a présenté sa conception des choses en marge de la table ronde d’experts de l’OSCE « les femmes en tant qu’actrices du changement », qui s’est tenue à Vienne les 6 et 7 septembre 2012 et où elle était invitée à prendre la parole.

Le Magazine de l’OSCE : Vous êtes sociologue, professeur d’université et responsable politique. Qu’est-ce qui vous motive à œuvrer en faveur de la cause des Roms et des femmes roms ?

Angela Kóczé : Je crois que c’était en grande partie mon destin, car vous pouvez faire de nombreux choix dans votre vie, mais vous ne pouvez pas choisir votre famille. Je suis née dans un campement rom à Kispalád, un petit village de 500 habitants dans une région peu développée de Hongrie orientale. Mon père avait été à l’école primaire deux ans, et ma mère quatre ans ; en substance, ils étaient tous deux

analphabètes. J’ai toujours ressenti une sorte de force intérieure m’indiquant que je devais faire quelque chose d’autre. Je crois que ce qui m’a vraiment motivée, c’est la confiance que me faisaient ma famille ainsi que mes professeurs de l’école primaire. J’ai terminé l’école secondaire, mais je n’ai pas eu le courage de m’inscrire immédiatement à l’université. Je suis allée à Budapest, où j’ai obtenu un emploi dans la métallurgie, qui consistait en quelques tâches subalternes et en la fourniture d’une assistance administrative. J’ai ensuite commencé à suivre les cours à l’institut de formation pédagogique, avant d’aller à l’université pour y étudier la sociologie. Par la suite, j’ai étudié les droits de l’homme à l’Université d’Europe centrale. À l’époque, je travaillais déjà pour une ONG rom.

Comment les choses ont-elles évolué pour les Roms depuis votre enfance ?

Je crois que l’évolution a été paradoxale. Sur le plan de la législation et de la politique générale, on a le sentiment que les choses vont en s’améliorant, mais on ne peut pas vraiment affirmer que la situation s’est améliorée pour les simples citoyens. Le changement intervenu dans le système politique après 1989 a été incontestablement positif en ce sens qu’il nous a donné la liberté et des droits. Mais, depuis



Rapprochement entre Roms et non-Roms. À la suite d'une inondation dans le nord-est de la Hongrie en 2010, la ville de Szikszó est restée sous les eaux pendant plusieurs jours. Après la décrue, l'organisation locale des femmes roms a fourni des vivres et des biens de première nécessité aux habitants roms comme non-roms. (Angela Kóczé)

lors, les gens n'ont pas été en mesure de faire usage de leurs droits, car, fondamentalement, ils n'en avaient pas les moyens. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur emploi et sont sortis du système social, de sorte que leur situation matérielle s'est considérablement aggravée par rapport à ce qu'elle était pendant l'ère socialiste. C'est la raison pour laquelle je crois qu'en Hongrie, mais aussi dans d'autres pays d'Europe du Sud-Est et d'Europe centrale, en particulier dans les zones rurales, les gens ont une forte nostalgie des temps révolus.

À titre d'exemple, tous les membres de ma famille sont sans emploi depuis très longtemps. Ils avaient un emploi à la fin des années 1980 et au début des années 1990, après quoi ils n'en ont plus eu. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, mais parce qu'ils vivent dans une région dans laquelle les habitants sont complètement en dehors du système de marché. Et maintenant, alors que nous connaissons le côté pile de la crise économique, le discours anti-tsiganes devient vraiment dur et détruit la vie de nombreuses personnes au niveau local.

Que faut-il faire pour réduire la ségrégation des Roms et que peuvent faire les femmes roms ?

On ne peut vaincre la ségrégation en agissant sur un seul facteur pris isolément, tel que l'éducation. Toutes sortes de politiques différentes sont nécessaires, en l'occurrence une politique du logement et une politique de l'emploi, ainsi que des politiques de l'éducation et de la santé. Les femmes roms peuvent certainement jouer un rôle moteur au sein de leurs communautés locales et elles peuvent créer des liens entre Roms et non-Roms. Cependant, il me paraît peu réaliste de voir en elles de véritables « actrices du changement ». Elles peuvent provoquer de petites avancées, mais vous avez besoin, pour changer le système dans sa structure, de personnes occupant des fonctions importantes. Des personnes qui peuvent faire en sorte, par exemple, que les fonds affectés aux politiques d'intégration des Roms parviennent réellement aux communautés qui en ont le plus besoin.

Pour en savoir plus :

Missing Intersectionality: Race/Ethnicity, Gender, and Class in Current Research and Policies on Romani Women in Europe, par Angela Kóczé, avec une contribution de Raluca Maria Popa, Policy Papers, Central European University (CEU) Center for Policy Studies, CEU Press, 2009

« Pro-Roma global civil society: acting for, with or instead of Roma? », par Angela Kóczé et Martin Rövid, contribution à l'ouvrage de Mary Kaldor, Henrietta L. Moore et Sabine Selchow, *Global Civil Society 2012: Ten Years of Critical Reflection*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2012, pp. 110–122.

Comment avez-vous utilisé vos propres travaux de recherche au bénéfice des communautés roms ?

En 2009 et en 2010, j'ai mené à bien un projet de recherche dans deux microrégions en Hongrie, celles de Szikszó et de Monor, projet dans le cadre duquel j'ai comparé le statut social et économique de femmes roms à celui de femmes non-roms de même classe sociale. J'en ai utilisé les résultats pour ma thèse de doctorat, mais je les ai également mis à la disposition des membres de la communauté pour s'en servir comme outil de défense de leurs intérêts. En tant que militante rom, j'ai toujours pensé que mes méthodes de recherche devaient être en adéquation avec ma philosophie, qui est de considérer le sujet de l'étude comme un partenaire pouvant participer activement au projet. Les résultats de l'étude sont une aide pour les membres de la communauté, car ils leur donnent le langage dont ils ont besoin pour exprimer leurs connaissances pratiques en termes officiels, ce qui peut être utile pour obtenir, par exemple, des fonds de l'Union européenne. Dans bien des cas, l'argent qui est destiné à favoriser l'intégration des Roms ne parvient pas aux communautés les plus mal loties car les ONG qui sont en place dans ces communautés ne remplissent pas les conditions requises. Le fait d'être en mesure de renvoyer aux résultats d'une étude en tant que documentation de base constitue un élément important de la rédaction d'une demande d'aide.

Ce séminaire était consacré aux femmes, aux problèmes qu'elles rencontrent et à leur potentiel en tant qu'actrices du changement. Qu'en est-il des hommes roms ?

Beaucoup de jeunes hommes roms, en particulier ceux qui vivent dans les régions où la ségrégation est appliquée, sont dans une situation catastrophique. Ils n'ont pas d'argent, pas de débouchés et, bien entendu, ils sont susceptibles de se tourner vers toutes sortes d'activités illégales, vers des occupations quelconques qui puissent leur donner un peu d'espoir et des perspectives d'avenir. Il est intéressant de constater, à propos du changement macroéconomique que nous vivons actuellement, que nombre d'entreprises multinationales sont plus enclines à recruter des femmes que des hommes roms pour des emplois peu qualifiés. Le personnel de nettoyage dans les centres commerciaux, par exemple, est essentiellement féminin. À mon avis, les hommes sont donc vraiment dans une situation désastreuse. Et la frustration qu'ils ressentent chaque jour peut être à l'origine de tensions au sein de leurs familles et de leurs micro-communautés. Ce sont là des choses que nous devons comprendre, également d'un point de vue social et psychologique.

Le présent article a été élaboré avec le concours de Karolina Hyza, stagiaire à la Section de la presse et de l'information du Secrétariat de l'OSCE.

L'intégration des Roms en Serbie

Obrad Grković

« Lorsque d'autres pays s'intéressent à votre travail, vous savez que vous êtes sur la bonne voie, mais c'est lorsqu'ils se mettent à aligner leurs programmes sur le vôtre que vous devez commencer à encore mieux faire les choses », déclare Matthew Newton, Coordonnateur du programme et de l'action en faveur des Roms à la Mission de l'OSCE en Serbie.

Quelque 300 Roms étant employés en Serbie comme assistants pédagogiques, médiateurs de santé et coordonnateurs municipaux et 200 de plus devant y être recrutés prochainement, les autres pays d'Europe du Sud-Est ont souhaité examiner ce que faisait leur voisin et s'inspirer de son expérience de la mise en pratique de la Stratégie nationale pour l'intégration des Roms et du Plan d'action en la matière qu'il a adoptés il y a quatre ans. La Mission en Serbie a soutenu ce processus.

Cent soixante-dix assistants pédagogiques roms s'emploient à créer un environnement plus propice à l'intégration des élèves roms dans les écoles de toute la Serbie et à offrir un soutien plus individualisé à leurs familles dans le cadre d'un programme pilote qui a été introduit dans les écoles par le Ministère de l'éducation et qui fait désormais partie intégrante du système scolaire. La Mission en Serbie a dispensé une formation professionnelle au premier groupe d'assistants en 2008 et a organisé récemment un cours de formation d'une durée de cinq jours sur la coordination efficace entre les établissements scolaires et les parents roms. Le programme est bon pour les jeunes élèves roms, qui restent à l'école, et il est bon pour les assistants, qui se voient offrir la possibilité d'obtenir un diplôme universitaire par l'intermédiaire du Centre d'apprentissage permanent de l'Université de Kragujevac. À plus long terme, au fur et à mesure de l'intégration de la communauté rom, il est prévu que les assistants pédagogiques travaillent également avec des enfants atteints de troubles du développement. « C'est le niveau de viabilité que le gouvernement entend atteindre », souligne Matthew.

L'OSCE dispense également une formation professionnelle à 75 médiateurs de santé roms qui aident les Roms à s'inscrire à la sécurité sociale et leur donne la possibilité de consulter un médecin de famille ou de faire un bilan de santé dans le cadre d'un programme lancé par le Ministère de la santé. Les médiateurs sensibilisent aussi leur communauté à des thèmes tels que la santé génésique. « L'année prochaine, les médiateurs roms pour les questions de santé feront partie intégrante du système de santé », explique Matthew.

Plus de 40 coordonnateurs municipaux roms s'emploient à améliorer l'accès des Roms aux services locaux et à l'information. Les coordonnateurs participent actuellement, à l'échelle de toute la Serbie, à une évaluation par des pairs des pratiques en matière d'intégration des Roms effectuée par l'Équipe gouvernementale d'intégration sociale et de réduction de la pauvreté et des administrations locales. L'OSCE a pris part à ce processus et, sur la base des données recueillies, elle contribuera à renforcer les moyens de promouvoir la participation effective des Roms à l'échelon local.

Les gouvernements des pays voisins ont considéré chacun de ces programmes pour l'intégration des Roms comme un modèle à imiter. À titre d'exemple, en 2011, des représentants du Ministère de la santé de Bosnie-Herzégovine se sont rendus en Serbie pour en apprendre davantage au sujet du système des médiateurs de santé. Des médiateurs de santé roms ont également été recrutés en Croatie cette année dans le cadre du projet régional OSCE-UE relatif aux meilleures pratiques pour l'intégration des Roms.

Mais ces questions sont complexes et il convient de se garder de toute complaisance. La Serbie comptant plus de 300 000 Roms installés dans plus de 600 campements, les besoins sont énormes. Actuellement, chacun des trois programmes que l'OSCE soutient est géré séparément. Afin de tirer le meilleur parti possible de ressources limitées, la coordination pourrait être améliorée. Les centres de santé qui exécutent des programmes de vaccination pourraient, par exemple, échanger des informations au sujet des enfants en âge scolaire avec les écoles et les assistants pédagogiques. La Mission de l'OSCE s'emploie à promouvoir la création d'équipes mobiles mixtes qui seraient en mesure de fournir simultanément une assistance sanitaire, pédagogique et en matière d'emploi. Cela pourrait être la prochaine source d'inspiration pour les voisins régionaux de la Serbie.

Obrad Grković était stagiaire à la Mission de l'OSCE en Serbie.

Le soutien apporté par l'OSCE à la Stratégie nationale et au Plan d'action de la Serbie pour l'intégration des Roms a été financé grâce à des contributions extrabudgétaires de l'Union européenne (CARDS) à concurrence de 2 millions d'euros et par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement à concurrence de 3,2 millions d'euros.



« La présence de médiateurs de santé roms facilite beaucoup mon travail d'infirmière. Étant moi-même Rom, j'apprécie grandement ce qu'ils font pour ma communauté. Leur capacité à communiquer et à aider les personnes à s'enregistrer dans le système nous aide à travailler plus efficacement », déclare Mara Djordjević, qui est infirmière dans une communauté rom de Belgrade. (OSCE/Milan Obradović)

« Chaque jour, j'ai cinq classes d'élèves à différents niveaux du primaire. Je leur enseigne le Serbe et les mathématiques. Lorsqu'ils viennent vers moi en me demandant 'Madame, est-ce que nous avons cours aujourd'hui?', c'est une joie que je ne peux pas expliquer » déclare Manuela Alić, une étudiante en économie qui travaille comme assistante pédagogique à Pirot, dans le sud-est de la Serbie, dans le cadre d'un programme géré par le Réseau des femmes roms de Serbie et qui bénéficie du soutien de la Mission de l'OSCE en Serbie. (OSCE/Ursula Froese)



Activités éducatives à Roma Mahalla, au Kosovo

Edita Buçaj

Quand je l'ai rencontrée, Sheherzade Mustafa consultait son compte Facebook et échangeait des messages avec des amis sur Internet. Elle m'a dit que deux mois plus tôt, appuyer sur le bouton marche/arrêt de l'ordinateur était tout ce qu'elle savait faire. Elle fait partie du groupe de douze jeunes roms, ashkalis et tsiganes qui ont appris le mois dernier à utiliser des logiciels de bureautique dans le cadre d'un stage de formation informatique de l'OSCE.

Au centre éducatif de Roma Mahalla, dans la partie sud de Mitrovicë/Mitrovica, Sheherzade et ses collègues font profiter de leurs nouvelles compétences informatiques les enfants qui fréquentent la garderie du centre ou viennent y suivre des cours après l'école. Elle espère que, grâce aux compétences qu'elle a acquises lors du stage, elle finira par trouver un emploi permanent.

Quelque 200 familles, soit environ 1 000 personnes, vivent à Roma Mahalla. Beaucoup y sont venues après avoir quitté les camps contaminés par le plomb du nord de Mitrovica/Mitrovicë où elles avaient trouvé refuge après le conflit de 1999, qui a entraîné le déplacement de milliers de familles roms, ashkali et tsiganes à l'intérieur et à l'extérieur du Kosovo. Le camp de Česmin Lug a été fermé en 2010 et celui d'Osterode devrait l'être en décembre 2012.

«Les Roms, les Ashkalis et les Tsiganes sont les groupes les plus défavorisés et les plus marginalisés du Kosovo car leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés et ils sont en butte à des préjugés profonds», a expliqué Nikola Petrovski, spécialiste des questions concernant la dimension humaine à la Mission de l'OSCE au Kosovo.

Sheherzade a quitté le camp d'Osterode en 2005 pour revenir à Mahalla. Elle reconnaît que ce retour n'a pas été facile pour la plupart des familles roms. Les enfants ont dû apprendre une autre langue ; pour certains l'albanais a remplacé le serbe comme langue d'enseignement. Les jeunes, même ceux qui ont reçu une formation professionnelle, ne peuvent toujours pas trouver d'emploi, et les personnes plus âgées, qui sont souvent analphabètes, dépourvues de documents ou mal informées, se heurtent encore à des difficultés pour obtenir de l'aide sociale et des soins de santé.

À Roma Mahalla, le taux de chômage atteint le chiffre ahurissant de 95 % et les habitants du quartier survivent grâce aux dons des institutions locales ou des organisations internationales. Souvent, ils ne sont même pas en mesure de payer les factures d'électricité et beaucoup vivent dans des conditions inacceptables.

La Mission de l'OSCE renseigne les résidents de Roma Mahalla sur leurs droits, les mécanismes de protection existants et les prestations sociales auxquelles ils ont

éventuellement droit, par exemple des plombémies gratuites. La Mission leur facilite l'accès à l'aide sociale en incitant les municipalités à simplifier les formalités d'état civil. Elle organise des réunions au cours desquelles les résidents, la municipalité et la police débattent de leurs préoccupations communes. C'est ainsi qu'une présence policière permanente a été rétablie à Roma Mahalla et que la municipalité a accepté de faciliter l'élection de chefs de communauté, les résidents ne s'estimant pas correctement représentés au niveau municipal et dans d'autres instances.

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

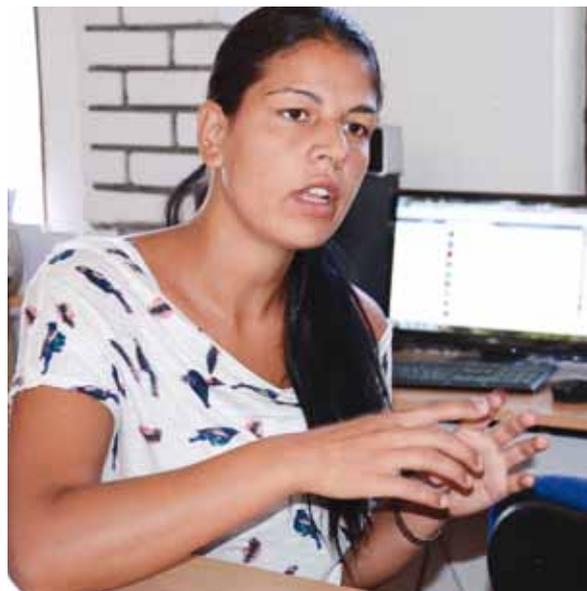
Pour que les communautés roms, ashkalis et tsiganes puissent exercer leurs droits, exprimer leurs préoccupations et accéder dans des conditions équitables au marché du travail, une action éducative est nécessaire. En fin de compte, c'est l'éducation qui leur permettra de trouver des emplois et des moyens de subsistance durables.

La Mission s'est employée à promouvoir l'intégration des enfants roms, ashkalis et tsiganes non seulement en leur offrant des cours d'informatique mais aussi en les scolarisant normalement et en sensibilisant leurs communautés à l'importance de l'éducation. Depuis 2010, la Mission a engagé des médiateurs scolaires dans neuf municipalités afin d'encourager la fréquentation scolaire.

Du fait de leur appartenance aux communautés rom, ashkali et tsigane, ces médiateurs constituent des liens précieux et sensibles aux aspects culturels entre leurs communautés respectives et les institutions éducatives. Ils facilitent l'inscription scolaire, suivent les dossiers des enfants qui ne sont pas inscrits en temps utile, contrôlent la fréquentation scolaire et, surtout, interviennent auprès des parents pour les sensibiliser et éliminer les obstacles à l'éducation. En 2011, après une campagne de porte-à-porte, ils ont réussi à faire revenir à l'école 110 enfants, dont 39 avaient déjà décroché à deux reprises.

L'éducation, l'intégration et l'égalité des chances sont cruciales pour résoudre les problèmes des communautés rom, ashkali et tsigane. Pour Nikola Petrovski, ce sont des objectifs pour lesquels il vaut la peine de se battre sans relâche.

Edita Buçaj est porte-parole adjointe de la Mission de l'OSCE au Kosovo.



Sheherzade Mustafa expliquant comment la formation en informatique dispensée par l'OSCE lui a été utile. «Je peux envoyer et recevoir des courriels ; j'adore faire des tableaux. Je suis sûre que cela m'aidera à trouver un bon travail plus tard », dit-elle. Mitrovicë/Mitrovica, 14 août 2012. (OSCE/Hasan Sopa)

Vaincre le racisme et l'intolérance dans le sport

Larry Olomofe

« Nous devons rester vigilants et faire connaître l'impact néfaste de la discrimination et de l'intolérance dans le sport. Le sport peut et doit être utilisé plus efficacement pour combattre les idées reçues et les préjugés défavorables dont pâtissent les victimes habituelles de la discrimination. »

— Janez Lenarčič, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE.

Près de 50 ans après l'adoption de la Convention internationale des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le racisme et les autres manifestations d'intolérance sont loin d'avoir disparu dans la région de l'OSCE et au-delà. Fondées sur les inégalités sociales, ces manifestations touchent toutes les sphères de la société et sont également présentes dans le sport, où, malheureusement, elles sont souvent amplifiées, tant sur le terrain que dans les tribunes.

Récemment, plusieurs affaires de propos racistes impliquant des sportifs de haut niveau ont reçu une large publicité. La championne grecque de triple saut Parskevi « Voula » Papachristou a été expulsée de l'équipe olympique de 2012 pour avoir publié des blagues racistes sur son compte Twitter. Le footballeur uruguayen Luis Suarez s'est vu infliger une amende de 40 000 livres sterling pour avoir traité le footballeur français d'origine africaine Patrice Evra de « negrito » lors d'un match en 2011.

Les incidents de ce genre sont non seulement intrinsèquement choquants, mais aussi un indicateur inquiétant de la persistance et de l'acceptation généralisée des comportements intolérants dans le sport à tous les niveaux. Les insultes et les blagues racistes dans les vestiaires des clubs sportifs amateurs et des écoles ne sont pas médiatisées, mais le mal qu'elles font aux personnes visées et à la cohésion sociale est considérable.

Nos sociétés étant de plus en plus diverses, tous leurs membres et en particulier les jeunes doivent être prêts à vivre ensemble. Il est urgent d'insister dans les écoles et les familles sur le fait que le racisme, la discrimination ethnique et les autres formes d'intolérance dans le sport ou ailleurs sont absolument inacceptables.

Dans la région de l'OSCE, ce défi a été relevé par un certain nombre de groupes et de personnes dont l'action contre l'intolérance dans le sport mérite d'être reconnue et imitée. En avril de cette année, les représentants de 55 ONG, de quatre organisations internationales et de 44 États participants ont assisté à une réunion organisée à Vienne par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE dans le but de procéder à un

échange de bonnes pratiques et, surtout, d'examiner celles-ci dans le contexte du besoin plus général de promouvoir la diversité, l'intégration et l'égalité dans la région de l'OSCE.

Comme l'indique son titre, « Combattre le racisme, l'intolérance et la discrimination dans la société par le sport », la réunion a été en grande partie consacrée à chercher comment faire en sorte que le sport, bien qu'étant souvent le cadre de comportements racistes, puisse être un excellent moyen de lutter contre les attitudes xénophobes dans les sociétés où celles-ci trouvent un terreau favorable. Des millions de personnes dans la région de l'OSCE participent à des activités sportives, en tant que spectateurs ou pratiquants, aux niveaux amateur et professionnel. Ces activités peuvent être un important moyen de promouvoir la compréhension mutuelle et la tolérance.

Plusieurs exemples ont été présentés lors de la réunion de l'OSCE. Depuis 1998, les Open Fun Football Schools ont réuni plus de 250 000 enfants d'Europe du Sud-Est et du Moyen-Orient dans un environnement sûr où ils ont pu apprécier leurs différences et découvrir leurs points communs. Le Centre des politiques pour les Roms et les minorités à Bucarest utilise le football et d'autres sports pour donner aux enfants des ghettos de l'assurance et la force de lutter pour une vie meilleure.

Malgré ces initiatives encourageantes, il subsiste de sérieuses difficultés auxquelles nous devons faire face avec audace, courage, détermination et esprit d'innovation. Les possibilités qu'offre le sport de faire partager les valeurs de tolérance et d'intégration doivent être judicieusement mises à profit.

Larry Olomofe est conseiller en matière de lutte contre le racisme et la xénophobie et coordonnateur de la formation au Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. Pour de plus amples informations au sujet de la Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la lutte contre le racisme, l'intolérance et la discrimination dans la société par le sport, voir www.osce.org/odihr/88528.

GETTY IMAGES



Les enfants, le ghetto et la magie du sport

Valeriu Nicolae

Quand j'étais enfant, j'adorais le sport. J'ai joué au football et au basket dans certaines des meilleures équipes de ma ville, Craiova, dans le sud de la Roumanie. Je courais le 800 mètres et j'avais un bon niveau en natation et en tennis. Pour l'enfant rom pauvre que j'étais, les rations alimentaires d'État que les jeunes sportifs recevaient à l'époque communiste étaient une incitation particulièrement forte. Les douches chaudes, les équipements ainsi que les salles de sport chauffées et les camps d'entraînement étaient aussi pour moi presque magiques, surtout pendant les hivers froids ou les vacances d'été.

Mais le plus important pour moi, c'est que je n'ai jamais eu le sentiment dans mes équipes d'être le gitan malodorant que la plupart des gens autour de moi disaient que j'étais. J'étais juste un bon joueur et mes coéquipiers me traitaient avec amitié et respect. Certaines des amitiés que j'ai nouées alors restent fortes après trois décennies. C'est principalement grâce au sport que je sais ce que l'ardeur au travail, la discipline, la compétitivité, l'ambition et le respect signifient.

Il n'est pas étonnant que je me sois tourné vers le sport quand j'ai commencé à m'occuper des enfants du ghetto à Bucarest. La drogue, la violence, la prostitution et la petite criminalité sont omniprésentes dans le ghetto et tous ceux avec qui j'ai parlé m'ont dit que j'étais fou d'essayer d'y travailler. J'ai demandé à un ami qui est membre de l'instance dirigeante du football européen, l'UEFA,

de me donner des tee-shirts, et j'ai dit aux enfants du ghetto que j'allais constituer une équipe avec le parrainage de l'UEFA. Avec mes collègues du Centre de la politique concernant les Roms et les minorités, nous avons organisé des cours de danse de rue, de basket et de volley-ball. Les enfants ont été enthousiastes. Pas de drogue, pas de violence – rien que du sport, telle était notre devise.

Il y a moins de deux ans que nous avons commencé à travailler dans le ghetto et nous avons déjà obtenu d'excellents résultats. Les quelque 200 enfants dont nous nous occupons continuent de fréquenter l'école et leur assiduité s'est considérablement améliorée. Nous avons un vice-champion national de danse de rue et d'excellentes équipes de football de de danse de rue. Aucun de ces enfants ne se drogue.

La violence et le racisme dans les stades de football et aux alentours restent extrêmement préoccupants. Pour la finale de la Coupe de Roumanie, à la fin de mai 2012, deux équipes de Bucarest, le Rapid et le Dinamo, étaient en lice. J'avais emmené mon fils voir le match. À un moment donné, plus de 10 000 spectateurs ont commencé à manifester leur hostilité au Rapid – considéré en Roumanie comme une équipe de gitans – en se mettant à chanter : «Nous avons toujours détesté les gitans, Rapid va te faire...». Mon fils, qui a 10 ans et adore le sport, a été tétanisé et a commencé à pleurer. Il m'a demandé si nous allions être tués. J'ai essayé de le calmer et j'ai admonesté les gens qui chantaient autour de

Miodrag Belodedici, de la Fédération roumaine de Football, s'entraîne avec les enfants du ghetto de Bucarest. (Valeriu Nicolae)

moi. Certains d'entre eux étaient apparemment stupéfaits et très honteux. Mon fils ne veut plus assister à des matchs de football. Les mots peuvent faire perdre non seulement l'innocence et l'amour mais aussi la vie. Le racisme a été le motif de meurtres abjects, dont certains ont eu des sportifs comme victimes.

Certains des joueurs de football, de basket et de volley-ball les plus célèbres de Roumanie sont venus jouer ou s'entraîner dans le ghetto avec les enfants dont nous nous occupons. Deux fois par an, en collaboration avec la Fédération roumaine de football (FRF), nous organisons des tournois d'enfants contre le racisme et la violence ainsi que des matchs de démonstration auxquels participent des journalistes et des personnalités connus. Ces dernières années, l'UEFA s'est prononcée de façon très énergique contre le racisme et la violence dans les stades. Aucun gouvernement européen n'a tenu un discours aussi ferme. Le Président de l'UEFA est la seule personnalité européenne de premier plan à avoir osé dire ouvertement et sans détour que l'antitsiganisme était un problème qu'il fallait combattre sérieusement.

Je continue de penser que le sport est magique. Mais j'ai appris que la magie n'est pas suffisante pour arrêter la violence et le racisme. Pour cela, nous devons faire œuvre de sensibilisation et d'éducation avec sérieux et constance. Il faut que les gouvernements et les institutions intergouvernementales interviennent et fassent ce que certains organismes sportifs font déjà depuis des années. Il est important de reconnaître que le racisme et la violence existent dans nos sociétés et dans le sport, mais c'est seulement une première étape. Notre priorité actuelle doit être de les combattre ouvertement et efficacement. Nous avons besoin de sentir que nous jouons tous dans la même équipe.

Valeriu Nicolae, un Rom de Roumanie, est le président-fondateur du Centre des politiques concernant les Roms et les minorités à Bucarest. Le Centre a remporté le prix Sport for Education Beyond Sport 2012 de l'UNICEF pour son travail. Pour de plus amples informations, voir www.policycenter.eu.

Euro 2012

Carton rouge pour la traite des êtres humains en Ukraine

L'ambiance était à la fête quand un nombre record d'un million et demi de fans ont déferlé cet été dans les villes de Pologne et d'Ukraine pour le championnat d'Europe de football de l'UEFA. Mais les rassemblements internationaux de ce genre sont également une aubaine pour les trafiquants d'êtres humains. Des années avant le premier coup d'envoi à Kiev, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine avait commencé à travailler en coopération avec les forces de l'ordre ukrainiennes pour faire en sorte que l'Euro, qui constitue pour beaucoup un événement festif, ne marque pas le début d'un cauchemar pour d'autres, que ce soient des femmes enlevées pour la prostitution, des hommes soumis au travail forcé ou des enfants contraints à la mendicité.

Afin de mettre à profit l'expérience de l'Allemagne, pays hôte de la Coupe du Monde en 2006, et de l'Autriche, co-organisatrice avec la Suisse de l'Euro 2008, qui étaient parvenues, grâce à des contrôles policiers plus stricts et des campagnes organisées par des ONG, à empêcher une augmentation du nombre des victimes de la traite, le Coordonnateur des projets a organisé des voyages d'étude dans ces pays à l'intention des représentants des forces de l'ordre ukrainiennes.

Après ces visites, un groupe de travail composé de représentants des forces de l'ordre a élaboré, en coopération avec le Coordonnateur, des dispositions en matière de lutte contre la traite qui ont été intégrées dans le plan d'action officiel de l'Ukraine visant à assurer la sécurité pendant l'Euro 2012. Ces dispositions avaient notamment pour objectif de renforcer la prévention de la traite et de l'immigration illégale, de donner des capacités accrues au Ministère de l'Intérieur pour protéger les fans de cette forme de criminalité et de renseigner les visiteurs à leur arrivée en Ukraine sur les dangers et les mesures prises.

À partir de novembre 2011, dans les quatre villes ukrainiennes accueillant l'Euro, Donetsk, Kharkov, Kiev et Lvov, 48 trolleybus publics ont circulé avec, sur leurs flancs, de grands bandeaux soulignant le caractère pénal des infractions liées à la traite des êtres

humains et indiquant les services offerts par l'État ukrainien pour aider les victimes.

Un mois avant le coup d'envoi de l'Euro, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine, en coopération avec le Ministère de l'Intérieur et le Service national des gardes-frontières, a produit 500 000 cartons d'information sur les dangers de la traite des êtres humains, y compris les aspects juridiques et pénaux de cette forme de criminalité, qui ont été distribués à leur entrée en Ukraine aux personnes venues assister aux matchs.

Le Coordonnateur des projets menait depuis 2009 une campagne plus vaste de lutte contre la traite pour aider l'Ukraine à exécuter le Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains. Une importante réalisation à mettre à l'actif de ce projet triennal a été l'adoption par l'Ukraine d'une loi anti-traite détaillée en septembre 2011 et d'un règlement relatif à un mécanisme national d'orientation des victimes au début de 2012. L'une des villes hôtes de l'Euro, Donetsk, est située dans l'une des deux régions où un mécanisme pilote d'orientation a été mis au point dans le cadre du projet.

Cet article a été rédigé sur la base d'informations fournies par Tetyana Roudenko et Oksana Polyuga du bureau du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. Le carton d'information sur la traite distribué aux spectateurs à la frontière ukrainienne est reproduit à l'adresse www.osce.org/ukraine/90545



Mini-jeux paralympiques au Kosovo

Texte et photos de Hasan Sopa

On évalue à plus de 150 000 le nombre de personnes handicapées au Kosovo. Originaires de nombreuses communautés de culture et de religion différentes, elles sont toutes confrontées à des défis similaires et vivent fréquemment en marge de la société.

Les mini-jeux olympiques au Kosovo pour jeunes handicapés offrent l'occasion de lutter contre les préjugés et permettent à ces membres de la société de montrer ce dont ils sont capables. Organisés par le Comité paralympique kosovar et l'Académie pour la sécurité publique, ils se tiennent au Kosovo chaque année depuis 2005. La mission de l'OSCE dans ce pays les a soutenus depuis le début.

Les jeux se déroulent à Vushtrri/Vucitrn, localité située dans le nord-ouest ►



Au cours des festivités organisées à l'occasion de l'ouverture des jeux, des policiers kosovars ont dansé avec des participants. Contribuer au rapprochement entre la police et les personnes handicapées est l'un des buts de cette manifestation.



« Nous avons, en tant que société – et cela inclut les personnes handicapées – la responsabilité de reconnaître, d'apprécier et de respecter les capacités de tous, de faire disparaître les préjugés et de voir en chacun ce qu'il est vraiment », a déclaré Njomza Emini, la responsable du Comité paralympique kosovar.

Les mini-jeux olympiques offrent la possibilité non seulement de se mesurer à la concurrence, mais aussi de se faire de nouveaux amis, de confronter ses expériences et d'apprendre de nouvelles choses.



Certaines des parties d'échecs ont opposé des joueurs handicapés à des joueurs valides. Ici, le joueur non-voyant, défiant tous les pronostics, a fait match nul contre son adversaire voyant.



du Kosovo. Cette année, ils ont eu lieu les 16 et 17 juin et ont réuni 450 jeunes handicapés, accompagnés de leur familles, qui ont participé à des courses en fauteuil roulant, ainsi qu'à des épreuves de basketball, de handball, de tir, de dessin artistique, de fléchettes et d'échecs.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Directeur du Département de la sécurité et de la sûreté publique à la Mission de l'OSCE au Kosovo, Carsten Twelmeier, a déclaré : « En affrontant vos camarades, dont certains sont handicapés et d'autres pas, vous adressez un message très important à tout le Kosovo, à savoir que vous êtes tous des membres très importants et actifs de la société, et ne laissez personne prétendre le contraire ».



Les jeux débutent par la course en fauteuil roulant, dont les médias se font largement l'écho. Elle est ouverte à des équipes masculines et féminines de personnes handicapées. Le nombre de participants par équipe varie en fonction du degré de handicap. L'équipe dont le plus grand nombre de participants franchit la ligne d'arrivée est déclarée gagnante.

La responsable du projet à l'OSCE, Shpresa Muharremi, félicite les coureurs lors de la cérémonie de clôture des mini-jeux olympiques.



Les aptitudes et le talent montrés par ces participants aux mini-jeux olympiques lors de ce match de basketball en fauteuil roulant ont apporté la preuve indéniable qu'il n'y a pas de place pour les préjugés.

M. Twelmeier a promis que l'OSCE continuerait d'apporter son soutien aux mini-jeux olympiques. « Ils sont un exemple idéal pour montrer que tout est possible si vous vous concentrez et si la société dans son ensemble fait preuve d'ouverture et accepte les différences », a-t-il conclu.



Hasan Sopa est attaché d'information recruté sur le plan national à la Mission de l'OSCE au Kosovo.



Geoff Cole, Chef adjoint de la délégation du Royaume-Uni et Andreï Roudenko, Représentant permanent de la Fédération de Russie, réaffirment leur soutien à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la trêve olympique, lors de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité tenue à Vienne le 27 juin 2012. (UK in Austria : tous droits réservés)

L'OSCE et la trêve olympique

Cet été, Londres a fièrement accueilli les Jeux olympiques et paralympiques. Le pays tout entier a épousé l'esprit des Jeux et les villes et localités, à travers le Royaume-Uni, dans lesquelles se déroulaient des épreuves, étaient en pleine effervescence. Outre le fait d'avoir créé des installations sportives ultramodernes, un magnifique parc olympique et un incomparable programme international de legs, le Royaume-Uni s'est employé activement à porter les idéaux de la trêve olympique à travers le monde, y compris en coopérant avec les pays hôtes des futurs Jeux.

La trêve olympique a été établie à l'origine dans la Grèce antique pour permettre aux athlètes de se rendre aux Jeux et d'en revenir à l'abri des conflits et de la violence. Malheureusement, les défis du monde moderne signifient que la trêve demeure plus importante que jamais.

En octobre 2011, pour la première fois, les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont coparrainé une résolution de l'Assemblée générale sur la trêve olympique, qui soulignait l'importance de respecter la trêve durant les Jeux et défendait l'idéal de l'utilisation du sport, de la culture, de l'éducation et de la participation du public pour promouvoir la prévention des conflits et l'importance des sociétés pacifiques.

En juin 2012, les ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie, pays hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sochi, et du Royaume-Uni ont déclaré qu'ils conjuguaient leurs efforts pour promouvoir les idéaux de la trêve olympique.

Nous considérons que ces idéaux méritent d'être célébrés et promus. Ces derniers mois, les missions diplomatiques britanniques à travers le monde se sont activement employées à les concrétiser. En Bosnie-Herzégovine, le Royaume-Uni a financé un bref documentaire sur la trêve olympique, qui a été réalisé par des jeunes originaires de différentes communautés et dont la première a eu lieu à Mostar. Le Royaume-Uni a également organisé des matchs de basket au Kosovo en coopération avec des municipalités et des ministères locaux. Ces activités ont réuni des enfants d'origines ethniques différentes dans le cadre de leur passion commune pour le sport. Au Sri Lanka, le Royaume-Uni a organisé une journée du sport paralympique à l'intention de soldats handicapés, d'anciens combattants handicapés ayant fait partie des Tigres tamouls et de civils handicapés. Le sport a joué son rôle de « diplomate silencieux », mettant en contact d'anciens adversaires pour comprendre les points de vue de chacun,

embrasser la diversité et encourager l'inclusion.

Dans le cadre du compte à rebours jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver de 2014 à Sochi, alors que les travaux se poursuivent activement en vue d'offrir les jeux les plus compacts, novateurs et « verts » de l'histoire du mouvement olympique, la Russie s'emploie à respecter la lettre et l'esprit de la trêve olympique et à accroître l'intérêt du public international pour les idéaux de la trêve et sa participation à ces idéaux. Le baron Pierre de Coubertin, père des Jeux olympiques modernes, avait souhaité qu'ils soient « une période de concorde au cours de laquelle les différences de statut, de religion, de politique et de race seraient oubliées ».

En décembre dernier, il a été rappelé, lors du Conseil ministériel tenu à Vilnius, que l'OSCE était un instrument essentiel pour faire face aux défis liés au cycle d'un conflit. Les idéaux de la trêve olympique revêtent donc une importance particulière pour l'OSCE et ses États participants et ils méritent une plus large diffusion au sein de l'Organisation. C'est dans cet esprit que le Royaume-Uni a organisé le 27 juin 2012, dans le cadre de la Réunion annuelle d'examen des questions de sécurité, une activité visant à mieux faire connaître la trêve. Geoff Cole, chef adjoint de la délégation du Royaume-Uni, et Andreï Roudenko, Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie, ont pris la parole devant leurs collègues ambassadeurs pour en souligner la pertinence constante et provoquer un débat à son sujet. Nous avons également encouragé les représentants des États participants à signer un exemplaire de la résolution de l'ONU sur la trêve olympique dans le but de réaffirmer leur soutien à cette dernière.

Il importe que les idéaux de la trêve olympique continuent de résonner lors des Jeux et au sein de l'OSCE. Nous espérons que les États participants trouveront des possibilités d'utiliser le sport, la culture, l'éducation et l'engagement public pour combler les divergences, promouvoir la tolérance et soutenir la paix et la stabilité. Pour reprendre les termes du Secrétaire général de l'ONU, « les peuples et les nations peuvent mettre de côté leurs différences et vivre et travailler ensemble en harmonie. Et s'ils peuvent le faire pendant une journée, ou le temps d'une manifestation, ils peuvent le faire pour toujours. »

Le présent article est une contribution des délégations du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie auprès de l'OSCE.

Les interprètes de conférence aiment les orateurs qui fournissent à l'avance le texte de leurs déclarations

Javier del Pino



Le métier d'interprète de conférence est relativement peu connu, même par ceux qui utilisent des services d'interprétation.

Combien de langues étrangères un interprète doit-il connaître ?

Les bons interprètes ont toujours une excellente maîtrise de la langue dans laquelle ils interprètent (leur langue active), mais il peut arriver qu'ils ne parlent pas les langues à partir desquelles ils interprètent (leurs langues passives), ou qu'ils les parlent mal. Dans les organisations internationales, ils interprètent généralement dans leur langue active, qui est le plus souvent leur langue maternelle, à partir de trois langues passives.

Quelle formation ont les interprètes ?

Un cursus en interprétation dure de quatre à cinq ans. L'étude de sujets tels que le droit, l'économie, l'histoire, l'art et la philosophie sont tout aussi importants que la formation intensive à l'interprétation consécutive et simultanée et à la traduction à vue. Des programmes de maîtrise d'une durée d'un an sont également proposés aux titulaires d'un diplôme universitaire qui connaissent déjà bien des langues étrangères.

"In a foreign language, you say what you can; in your mother tongue, you say what you want."

« Dans une langue étrangère, vous vous exprimez comme vous pouvez, dans votre langue maternelle, vous vous exprimez vous voulez. »

Comment les interprètes se préparent-ils à une conférence ?

Le travail d'un bon interprète ne se limite pas au temps passé en cabine. Pour bien se préparer aux travaux des réunions, les interprètes doivent se tenir au courant de l'actualité et étudier les questions figurant à l'ordre du jour. À l'OSCE, ils lisent les décisions et les documents pertinents de l'organisation dans leur langue active et établissent des listes de termes, de sigles et d'abréviations.

Les interprètes arrivent souvent bien avant l'ouverture de la réunion pour avoir le temps d'étudier les déclarations écrites soumises à l'avance par les orateurs et les autres documents distribués aux délégations pour cette réunion. Ils interprètent généralement en alternance avec un collègue pendant environ une demi-heure à la fois. Pendant que l'un interprète, l'autre prépare les déclarations qui doivent être lues par la suite, ou suit les débats.

Pourquoi les interprètes ont-ils besoin du texte des déclarations écrites ?

Une bonne interprétation est un travail de collaboration. Lorsque l'orateur fournit à l'avance le texte de ses déclarations ou d'autres éléments tels que des diapositives ou des mots-clés, l'interprète pourra plus facilement comprendre ses intentions et les respecter fidèlement.

La nature plus complexe de la langue écrite ainsi que la rapidité avec laquelle les délégués ont tendance à lire les discours préparés étant donné qu'ils n'ont pas à réfléchir au fur et à mesure à ce qu'ils vont dire se traduisent par le fait que l'interprète fatigue plus rapidement lorsque le texte de ces discours ne lui a pas été communiqué.

On ne saurait exiger d'un interprète qu'il fournisse, en l'espace de quelques dixièmes de seconde, une interprétation parfaitement exacte et de même qualité qu'un document préparé à l'avance par un expert qui a eu tout le temps de choisir ses mots. C'est pourquoi les interprètes demandent que le texte des déclarations écrites leur soit communiqué à l'avance.



Quelles difficultés rencontrent les interprètes ?

On pourrait penser que la terminologie spécialisée est un problème, mais pour un bon interprète, cela n'est pratiquement jamais le cas – sauf si une déclaration contient un néologisme absent des dictionnaires.

Parfois, des difficultés linguistiques surgissent. Les orateurs qui ne s'expriment pas dans leur langue maternelle peuvent faire des erreurs de prononciation, de sémantique ou de syntaxe. Les poèmes, les proverbes, les figures de style telles que les jeux de mots ou l'humour propre à la culture de l'orateur peuvent être difficiles à transposer.

Les difficultés les plus fréquentes sont dues simplement à des problèmes d'acoustique : interférences avec les téléphones mobiles des orateurs, mauvaise qualité du son parce que l'orateur ne parle pas en face du microphone, bruit de fond lorsque plusieurs microphones sont ouverts en même temps, interférences dues au fait que des écouteurs se trouvent à proximité d'un microphone, orateur trop près du microphone ou bruit dans la cabine d'interprétation, notamment.

Les interprètes font-ils des erreurs ?

Il peut arriver (surtout lorsque le texte des déclarations écrites n'est pas fourni à l'avance !) qu'un interprète rencontre un mot qu'il ne connaît pas. Si son collègue connaît ce mot, il lui glisse la traduction sur un bout de papier. Parfois, le sens peut être déduit du contexte. Et parfois ..., mais je laisse le lecteur imaginer.

L'interprétation relais, pratique comparable au jeu des « chuchotements chinois », est une invitation à l'erreur et est découragée par toutes les associations d'interprètes. Elle consiste, lorsqu'on ne connaît pas la langue de l'orateur, à interpréter son discours à partir de l'interprétation faite par un collègue dans une autre langue que l'on connaît. Il ne devrait jamais être nécessaire d'y recourir à l'OSCE étant donné que deux interprètes ayant la combinaison linguistique appropriée peuvent couvrir les six langues officielles.

Pourquoi les interprètes travaillent-ils par tranches d'une demi-heure ? Pourquoi est-il nécessaire de limiter à trois heures la durée des séances avec interprétation ?

L'interprétation exige une concentration extrême. Des études scientifiques ont montré qu'au-delà d'une demi-heure, la concentration diminue, ce qui nuit à la qualité de l'interprétation. Un interprète peut être pris de violents maux de tête après avoir travaillé pendant plus de 30 minutes d'affilée ou après des séances de plus de trois heures. Cette limite de trois heures pour les séances est la norme, non seulement à l'OSCE, mais aussi à l'Organisation des Nations Unies et dans toutes les autres organisations internationales.

Quelles règles les participants aux conférences internationales doivent-ils respecter pour s'assurer que leurs interventions soient correctement interprétées ?

Les orateurs devraient ouvrir leur microphone et vérifier qu'il fonctionne avant de commencer à parler, se placer en face et ni trop près ni trop loin du microphone, parler à une vitesse raisonnable, éloigner leurs écouteurs du microphone afin d'éviter les sifflements et autres bruits dus aux interférences, et éteindre leurs téléphones mobiles ou les mettre en mode silencieux ou vibreur.

Ils devraient, autant que faire se peut, parler spontanément plutôt que de lire des déclarations préparées. Sinon, ils devraient communiquer à l'avance aux services de distribution des documents ou d'interprétation le texte de leurs déclarations.

Les interprètes sont-ils indispensables ? Les dépenses d'interprétation sont-elles justifiées ?

Dans une langue étrangère, vous vous exprimez comme vous pouvez, dans votre langue maternelle, vous vous exprimez comme vous voulez.



Est-ce possible de se passer d'interprètes pour faire des économies en temps de crise ? Bien sûr, c'est possible, tout comme il est possible de se passer de n'importe quelle autre profession, mais le monde ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Loreto Bravo raconte que lorsque l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), dont elle a dirigé les services de conférence pendant de nombreuses années, a été créée à La Haye en 1997, son supérieur, un diplomate, lui a dit que certaines délégations jugeaient le coût de l'interprétation trop élevé et lui a demandé ce qu'elle pensait de l'idée de faire appel à des étudiants interprètes pour faire des économies comme l'avait suggéré un délégué. Elle a répondu qu'elle trouvait cette idée extraordinaire, à condition que les délégations des États parties intègrent également

des étudiants en diplomatie dans leurs rangs. Évidemment, quand le message a été transmis aux délégations, l'idée a été abandonnée.

Il ressort d'une étude sur le coût des services de traduction et d'interprétation à l'Union européenne que les services d'interprétation, qui sont les plus importants au monde et couvrent plus de 11 000 réunions au cours de l'année, coûtent 0,21 euros par an et par citoyen de l'UE".

Javier del Pino est interprète en langue espagnole de l'OSCE à la Hofburg à Vienne. Le texte ci-dessus est un résumé d'un article de 12 pages dont la version originale complète en espagnol peut être consultée à l'adresse www.javierdelpino.com.

* http://ec.europa.eu/dgs/scic/about-dg-interpretation/index_es.htm

OSCE Nominations



Ivo Petrov (Bulgarie) a été nommé Chef du Centre de l'OSCE à Achgabat le 9 Juillet 2012. Diplomate de carrière, il a été Ambassadeur en Allemagne de 2009 à 2012. De 1993 à 1998, puis de 2002 à 2005, il a été Chef de la délégation bulgare auprès de l'OSCE et d'autres organisations internationales à Vienne et a présidé le Conseil permanent de l'OSCE pendant la présidence bulgare en 2004. Il a participé aux réunions de suivi de la CSCE à Belgrade en 1977 et 1978 et à Madrid en 1980 et 1981. Il a également occupé des postes de haut niveau à l'ONU, en Géorgie de 2005 à 2009 en tant que Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Chef adjoint de la Mission d'observation des Nations Unies, et au Tadjikistan de 1999 à 2002 en tant que Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'observation des Nations Unies, puis en tant que Chef du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix.



Madina Jarbussynova (Kazakhstan) a pris ses fonctions de Coordonnatrice des projets de l'OSCE en Ukraine le 18 juin 2012. Elle a été Ambassadrice itinérante au Ministère kazakh des affaires étrangères de 2003 à 2012 et Représentante permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies de 1999 à 2003. Auparavant, elle avait été Vice-Ministre des affaires étrangères de 1998 à 1999 et chef du Département du Ministère des affaires étrangères chargé des relations multilatérales et des organisations internationales de 1995 à 1999. Pendant la présidence kazakhe de l'OSCE en 2010, elle a dirigé le Groupe de la dimension humaine au sein de l'équipe spéciale de la Présidence de l'OSCE. Elle s'est employée à promouvoir les droits de l'homme et l'égalité des sexes en tant que membre du Conseil consultatif d'UNIFEM, du Bureau de la Commission des Nations Unies sur le développement durable et du Sénat international de SOS Villages d'enfants à Vienne.



Jean-Claude Schlumberger (France) a pris ses fonctions de chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo le 1er octobre 2012. Diplomate de carrière, il a rejoint l'OSCE depuis Skopje, où il a été Ambassadeur de France de 2009 à 2012. Il a également été en poste en Allemagne, en Algérie, aux États-Unis, au Laos et en Haïti. De 2006 à 2009, il a été affecté à l'Inspection générale du Ministère des affaires étrangères. Il a aussi exercé de hautes fonctions au Département des Nations Unies et des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères et été Chef de cabinet des ministres des affaires étrangères Hervé de Charette en 1996 et Alain Juppé en 1993.

osce.org/library
e-mail: oscemagazine@osce.org

 Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe